

Discours d'ouverture de
Rita Burak, présidente par intérim du
Conseil d'administration de
cyberSanté Ontario

Comité permanent des comptes publics
Le 21 octobre 2009

À vous, M. Sterling et à vous, membres du comité, j'exprime ma reconnaissance pour l'invitation que vous m'avez faite de me présenter devant vous aujourd'hui pour parler du rapport du vérificateur général et répondre à vos questions.

Je suis accompagnée de M. Rob Devitt, chef de la direction par intérim de cyberSanté Ontario. Vous le connaissez peut-être dans ses fonctions habituelles de président-directeur général de l'hôpital Toronto East General.

Je tiens à vous affirmer dès le départ que le conseil d'administration et la nouvelle équipe de direction de notre organisme sont entièrement d'accord avec le rapport du vérificateur général et avec les recommandations qu'il contient.

Comme l'indique ce rapport à la page 14, nous avons commencé, depuis le mois de juin 2009, à confronter certains des problèmes touchant les approvisionnements et la reddition de comptes qu'a soulignés le vérificateur général.

À présent, j'aimerais donner un aperçu des mesures que nous avons prises afin d'essayer de résoudre les problèmes évoqués dans le rapport et faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du vérificateur général.

1^{re} recommandation

En ce qui concerne la première recommandation, nous avons élaboré le cadre exhaustif d'un plan d'activités intégrant les différentes initiatives en cours de réalisation chez cyberSanté Ontario, à l'appui des trois priorités cliniques de la stratégie et des activités fondamentales sous-jacentes.

Le plan établit une nouvelle orientation par rapport aux produits livrables afin de permettre le suivi et la communication des progrès et d'aider l'organisme à

devenir redevable de l'atteinte des objectifs et de la production de résultats concrets.

Le plan identifie et élimine les dédoublements au sein de l'organisation afin que les ressources humaines et financières soient consacrées à la mise en œuvre de la stratégie tout en maximisant la valeur qu'elles représentent et qui a été investie dans l'organisation.

Le plan établit des repères permettant au conseil d'administration de mesurer les progrès.

Comme nous l'avons indiqué dans notre première réponse à cette recommandation, nous avons jeté les bases d'un processus qui permettra d'élaborer un plan stratégique au-delà de 2012, en concertation avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et avec les autres intervenants.

2^e recommandation

La deuxième recommandation formulée dans le rapport concerne les processus de gouvernance. À cet égard, je peux vous annoncer qu'à sa réunion de septembre, notre conseil d'administration a approuvé un tableau de bord prospectif pour l'organisme. Celui-ci prévoit la gestion par projets et la mise en place d'indicateurs de santé financière et de performance pour chacune des initiatives de l'organisme afin que le conseil puisse contrôler le rendement atteint et surveiller la réalisation des initiatives en conformité avec le budget et les délais impartis.

Nous avons également approuvé une politique et un processus de gestion des risques permettant d'assurer que le conseil et la direction sont conscients des obstacles pouvant entraver l'atteinte des objectifs, et qu'ils prennent des mesures d'atténuation visant à réduire ou à éliminer ces risques.

3^e recommandation

En ce qui concerne la 3^e recommandation, nous nous sommes inspirés du plan d'activités pour commencer à rééquilibrer les effectifs de cyberSanté Ontario. Lorsque le ministère nous a confié les activités de sa Direction du programme de cybersanté, en avril dernier, l'organisme comptait environ 600 employés et 385 consultants.

Le 30 septembre, nous faisons affaire avec 286 consultants. Au cours des deux prochains mois, l'organisme continuera de pratiquer des réductions afin d'atteindre le nombre de 234 consultants, lesquels devront se plier à un processus de mise en concurrence pour obtenir des mandats. À la fin de l'année financière, leur nombre aura chuté à 160. Cela représente une coupure globale de 225 consultants, soit 58 pour cent.

Compte tenu de la nature des activités de développement des systèmes auxquelles l'organisme se consacre, il faut continuer de prévoir un certain degré de variabilité dans les effectifs. En fait, une variabilité de 15 à 20 pour cent est plus appropriée pour un organisme de l'envergure et de la complexité de celui-ci.

Je me permets également d'attirer l'attention du comité sur notre première réponse à cette recommandation, où nous décrivions la politique et les procédures plus solides qui ont été adoptées afin de mieux gérer nos ressources de consultants.

4^e recommandation

Passons enfin à la quatrième recommandation. Le problème très grave posé par l'absence d'appels d'offres pour les contrats de consultation chez cyberSanté Ontario a malheureusement eu pour effet de nous faire oublier les enjeux

importants des soins aux patients et de l'implantation d'un dossier de santé électronique. La confiance du public envers l'organisme a été ébranlée. À cet égard, nous devons des excuses à la population de l'Ontario.

Je tiens à affirmer au comité que le conseil d'administration et la direction de l'organisme ont pris des mesures pour empêcher que les pratiques dénoncées par le vérificateur général ne se reproduisent chez cyberSanté Ontario.

En plus de renforcer la politique sur les approvisionnements, nous avons élaboré une politique plus solide sur la délégation de pouvoirs. Nous avons amélioré la structure organisationnelle et celle des fonctions de contrôle dans le service des approvisionnements, et nous avons demandé à la division des finances d'examiner tous les paiements de très près.

Nous serons vigilants quand il s'agira de mettre en œuvre ce cadre d'approvisionnement amélioré.

Nous sommes très confiants qu'au terme d'une vérification de suivi, le vérificateur général aura d'importantes améliorations à signaler au comité.

Pour conclure, je remercie le conseil d'administration et le personnel dévoué de cyberSanté Ontario, qui approuvent les changements que j'ai décrits et qui se présentent tous les jours au travail avec la volonté de faire une contribution positive aux soins des patients et à la progression vers l'implantation du dossier de santé électronique.

Je vous remercie de votre attention.